CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe de la Solidarité Direction de l'Insertion 17377

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET

OBJET : Actions « liaisons interculturelles » et « insertion par la santé » : conventions avec l'association confluence sud-est.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les demandes présentées dans ce rapport par l'association confluence sud-est relèvent de la politique obligatoire d'insertion mise en œuvre par le Département et s'inscrivent dans le programme départemental d'insertion (PDI) en vigueur.

Il s'agit du renouvellement de deux actions d'accompagnement social de bénéficiaires du RSA (BRSA) qui se déroulent sur le territoire du pays d'Arles (principalement Arles, Tarascon et Châteaurenard).

1/ L'action « liaisons interculturelles » concerne l'accompagnement de 50 demandeurs d'emploi d'origine étrangère ou de culture gitane dont 40 BRSA.

Ce public est très hétérogène en termes de problématiques culturelles (migrants ouvriers agricoles, jeunes issus de l'immigration en déshérence identitaire et sociale, primo-arrivants, gens du voyage sédentarisés), d'âge et de projets d'insertion (formation, alphabétisation, insertion professionnelle, insertion sociale).

L'action a pour objectifs de favoriser la sortie de l'isolement linguistique et culturel, de travailler à l'élaboration d'un projet socioprofessionnel pour une partie du public et de proposer un appui technique aux référents sociaux.

Bilan final de l'action du 01/11/2018 au 31/10/2019 :

40 BRSA ont été accompagnés et une majorité d'entre eux ont bénéficié des préconisations suivantes à la sortie : 3 orientations vers une formation diplômante, 2 orientations vers le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), 4 inscriptions à une remise à niveau des savoirs de base ou linguistiques, 4 orientations vers un accompagnement global (pôle emploi), 7 orientations vers l'action génératrice d'insertion et de remobilisation (AGIR).

On compte 5 retours à l'emploi : 2 CDI, 1 CDD et 2 missions d'intérim.

Bilan intermédiaire de l'action du 01/11/2019 au 31/05/2020 :

27 BRSA ont été accompagnés jusqu'au 16 mars 2020, date du confinement. Les entretiens physiques et les ateliers ont été interrompus et remplacés par des rendez-vous téléphoniques afin d'apporter un soutien psychologique indispensable dans ce contexte de crise (difficultés dans la

gestion familiale, angoisse, isolement social). Un BRSA est sorti de l'action pour intégrer une formation qualifiante.

Les résultats de l'action étant satisfaisants, il est proposé de renouveler cette action du 01/11/2020 au 31/10/2021 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

2/ L'action « accompagnement du public rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'insertion et ayant des problématiques de santé » concerne l'accompagnement de 50 personnes dont 40 BRSA.

Elle consiste à lever les freins inhérents à la non prise en charge des problèmes de santé afin de favoriser leur orientation et accompagnement pour s'inscrire dans un parcours d'insertion. Elle repose sur des entretiens individuels et des sessions de groupe.

Bilan final de l'action du 01/11/2018 au 31/10/2019 :

30 personnes ont été accompagnées avec les préconisations suivantes : 6 recours aux soins, 6 démarches vers des accompagnements à l'emploi (dont PLIE et pôle emploi), 1 formation qualifiante, 4 orientations vers le dispositif AGIR, 7 orientations vers le dispositif handicap entreprise défi action (HEDA), 1 orientation vers la création d'activité, 2 inscriptions à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Deux personnes ont accédé à un emploi dans les secteurs de la vente.

Bilan intermédiaire de l'action du 01/11/2019 au 31/05/2020 :

24 personnes ont intégré l'action avec les problématiques suivantes : santé physique (61 %), troubles psychiques (28%) et difficultés sociales (11 %). L'action a été suspendue en raison de la crise sanitaire. Les entretiens physiques et les ateliers ont aussi été interrompus et remplacés par des rendez-vous téléphoniques afin d'apporter un soutien psychologique indispensable dans ce contexte de crise (difficultés dans la gestion familiale, angoisse, isolement social).

Compte tenu des besoins constatés sur le territoire, il est proposé de renouveler cette action du 01/11/2020 au 31/10/2021 avec un objectif revu à la hausse, soit l'accompagnement de 40 BRSA au lieu de 30 suivant le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association confluence sud-est pour les deux actions précitées et selon les propositions énoncées dans les tableaux annexés, soit un montant total de 56 104 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL